



Le réaménagement de 7 espaces publics et intérieurs d'îlots débute dans les Marolles

Bruxelles, 19 novembre 2021 – Le coup d'envoi du projet de réaménagement d'espaces publics et d'intérieurs d'îlots dans les Marolles a été donné cet après-midi lors d'une présentation avec le bureau d'études Suède 36. Sept lieux seront transformés ou rénovés grâce à 2,2 millions d'euros du Contrat de Quartier Durable Marolles.

"Dans les Marolles, il existe beaucoup de lieux presque cachés pas toujours très accueillants. Nous allons en réaménager 7 afin de les rendre plus agréables. L'identité spécifique des Marolles et de celles et ceux qui y habitent sera prise en compte. Les plus jeunes comme les moins jeunes, les anciens comme les nouveaux habitants, mais aussi les associations et les commerçants seront inclus dans un large processus participatif", explique **Arnaud Pinxteren**, Echevin de la Rénovation Urbaine et de la Participation Citoyenne.

Ce processus participatif durera environ 20 semaines et comprend entre autres des promenades exploratoires sur le terrain et des ateliers thématiques pour créer les premières esquisses du projet. Celles-ci seront alors soumises à toutes et tous lors d'un atelier dit "de feedback". Sans oublier que des permanences seront organisées pour présenter les esquisses des aménagements projetés.

Les 7 zones d'intervention sont subdivisées en 3 grandes zones (voir carte ci-dessous) : la rue Blaes et la rue Haute (Zone A), le Palais de Justice (Zone B) et l'école la Marolle (Zone C). Cette subdivision rendra aussi l'organisation du processus participatif plus aisée, puisque chaque zone possède un profil et un public particulier. Le processus participatif devrait s'achever à l'été 2022.

Ans Persoons, Échevine de l'Urbanisme et de l'Espace public : « Le quartier des Marolles est l'un des plus densément peuplés de la ville. L'espace public y est rare et doit être partagé avec de nombreux usagers : commerçants, touristes, passants. Or, les intérieurs d'îlots – souvent cachés au cœur d'un bloc d'immeubles – ont un potentiel énorme. Si l'on ouvre ces intérieurs d'îlots et qu'on les verdirise, ils peuvent devenir de véritables oasis dans la ville : des lieux de détente pour les habitants et des espaces de jeux sécurisés pour leurs enfants. »

En août 2020, la Ville de Bruxelles a lancé un appel à projets en collaboration avec le Bouwmeester - Maître Architecte pour le réaménagement de 7 espaces dans le Quartier des Marolles. Les 7 zones qui seront transformées en espaces extérieurs agréables sont : la plaine de jeux des Escargots, le petit parc de la Rue de la Porte Rouge, les espaces des blocs d'habitation des rues Montserrat et de la Prévoyance, les environs de l'école La Marolle, et le quartier à logements sociaux dans les rues des Fleuristes et Lacaille. Les travaux débiteront au plus tôt en 2023.

« Les Marolles » est le 17^e Contrat de Quartier de la Ville de Bruxelles. Celui-ci comprend, outre ce projet des 7 espaces à réaménager, le soutien à des initiatives citoyennes via “Made in Marolles” et un Masterplan pour la piscine de la rue du Cerf. Toutes les infos sont à retrouver sur <https://www.bruxelles.be/marolles>.

Contact :

Els Wauters, porte-parole d’Arnaud Pinxteren, 0490 52 45 21

Thi-Tiên Trân, porte-parole de Ans Persoons, 0474 35 29 89